



Santé et Sécurité au Travail

Fiche détaillée annexée à l'offre tarifaire, à la convention, à la convocation

Montage, Utilisation et démontage Echafaudage de pied Fixe R408

Organisation de la formation :

Public visé

Tout salarié devant réaliser le montage, le démontage et devant utiliser un échafaudage fixe

Effectif par session

1 à 8 participants

Accessibilité

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement

Dates et durée de formation

14 Heures sur 2 journées

Lieu de la formation

Locaux, espace à disposition par le client ou l'organisme
Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

Prérequis

Comprendre les instructions de sécurité,
Présenter les aptitudes médicales pour effectuer des travaux en hauteur
Etre muni de ses E.P.I.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ordinateur, Vidéoprojecteur, support d'animations
Aire d'évolution pratique, E.P.I.
Echafaudage(s) roulant(s) avec notice fabricant
Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

Méthodes pédagogiques

Formation en face à face pédagogique avec le formateur.
Exercices sur matériel, Alternance d'exposés, d'études de cas, d'analyse de situations de travail.
Démonstrations du Formateur, exercices pratiques et Apprentissage

Intervenant(s)

Formateur expert en échafaudage et en prévention des risques liés au travail en hauteur

Modalités et délais d'accès :

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés
Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la f°

Tarif et conditions générales de vente:

A partir de 200 HT / Apprenant. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

Contacts :

Informations et inscriptions ;
Responsable pédagogique et référent handicap :
Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr
SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -
Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -
Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région Bretagne 53350567035

Objectifs pédagogiques, compétences visées

Acquérir les connaissances nécessaires afin de savoir réceptionner, monter, utiliser et démonter en toute sécurité les échafaudages fixes en respectant la notice du fabricant

Références réglementaires

Code du Travail Article R4323 - 69 à 80 /Décret n°2004-924 du 1er Septembre 2004 relatif à l'utilisation / Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages / Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) /
Assurance maladie Risques prof. : Recommandation R408

Contenu, progression pédagogique :

Présentation du formateur et de la formation

Contenu conforme au Référentiel de connaissances et de savoir-faire pour le montage, le démontage, l'utilisation en sécurité et la vérification des échafaudages roulants, disponible suivant lien :

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/5338/document/recommandation-r408_assurance-maladie.pdf

THÉORIE

- Les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur un chantier.
- Statistiques des accidents
- Analyses des risques
- Conformité des échafaudages
- Classes d'échafaudages
- Critères de choix de matériels
- Les techniques de montage
- Échafaudages classiques
- Échafaudage à montage en sécurité
- Vérifications et utilisation des EPI appropriés

PRATIQUE

- Contrôle du matériel avant montage
- Montage d'un échafaudage avec notice de montage
- Mise en pratique des règles de sécurité
- Analyse critique d'autres installations sur site
- Analyse et exploitation d'un rapport de vérification d'échafaudage
- Établissement d'une check-list de vérification appropriée

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.

- Evaluation des compétences attendues : Evaluation théorique (Questionnaire) et pratique (Mise en situation) établies suivant les critères de la recommandation R408

- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation et évaluation à froid disponible sur le site internet.

- Documents délivrés :
Certificat de réalisation, Attestation de formation

- Validité, périodicité : A renouveler tous les 5 ans.